



## FORMATION CONTINUE

Formation diplômante de niveau IV

Code RNCP38329

Enregistrement : 25/07/2017

Délivrée par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

Autre voie d'accès à la certification : Contrat de professionnalisation, Validation d'Acquis d'Expérience

## Objectifs de la formation

- Connaître les différentes races d'abeilles et leur biologie
- Comprendre les principes de base de l'apiculture et de l'élevage des abeilles
- Maîtriser les techniques de production et de gestion des colonies d'abeilles
- Apprendre à planifier et organiser une exploitation apicole
- Savoir gérer les aspects économiques et financiers de l'exploitation
- Maîtriser les techniques de récolte, d'extraction et de conditionnement du miel
- Connaître les différentes méthodes de production des produits de la ruche (miel, pollen, propolis, gelée royale, cire, etc.)
- Apprendre les techniques de prévention et de traitement des maladies des abeilles

## Débouchés &amp; poursuites d'études

Le bénéficiaire de la formation CS Apiculture peut exercer son activité en tant qu'apiculteur, salarié d'une exploitation apicole, technicien en apiculture ou animateur en apiculture. Il est également possible de poursuivre cette formation par un DU ou licence professionnelle spécialisée en apiculture ou des formations courtes en élevage de reines...

## Contenus de la formation (référentiel accessible sur chlorofil.fr)

UC 1 : Réaliser la conduite des colonies : C 11. Elaborer un plan de production/C 12. Réaliser le suivi et les interventions sur les ruches

UC 2 : Réaliser la multiplication des colonies : C21. Réaliser les opérations liées à la production d'essaims/C 22. Réaliser les opérations liées à l'élevage de reines

UC 3 : Mettre en œuvre la récolte et le conditionnement des produits apicoles : C 31. Organiser la récolte des produits/ C 32. Réaliser les opérations de conditionnement et de stockage

Passage de Technicien Sanitaire Apicole

Passage du Certibiocide

## Modalités pédagogiques

Cours théoriques en présentiel. Travaux pratiques au sein du rucher du Campus, visites pédagogiques et périodes en entreprise. Des aménagements d'épreuves et des plans d'accompagnement peuvent être sollicités pour les personnes en situation de handicap (prendre contact avec la référente handicap soit sylviane.licyr@educagri.fr).

## Modalités d'évaluation

3 Unités capitalisables. Les évaluations se déroulent en situations professionnelles. Le CS Apiculture est obtenu en contrôle continu après validation de chacune des 3 UC.

Les UC peuvent être obtenues indépendamment et sont valables pendant une durée de 5 ans.

Possibilité de valider un ou des blocs de compétences.

## Frais de gestion administrative

80€ de frais de gestion hors financement France Travail & région

Restauration & hébergement possibles sur place



## Modalités d'entrée en formation (sous réserve de places disponibles)

1. Dossier d'inscription en ligne :

➔ [campus-bougainville.fr](https://campus-bougainville.fr)

2. Remplir le dossier d'inscription
3. Suivez les instructions sur la plate-forme d'inscription afin de vous pré-inscrire
4. Information collective
5. Entretien de motivation

## Les financements

La formation est financée par le dispositif AIRE 2 en tant que demandeur d'emploi et résidant en Ile de France ou par France Travail (selon les marchés). En tant que salarié, votre formation peut-être financée par les dispositifs CPF + abondement complémentaire personnel ou abondement France Travail ou Transition Professionnelle ou financement individuel. Tarif en auto-financement : 10€/heure/apprenant

## Prérequis

- ✓ Le CS Apiculture est accessible aux candidats titulaires : d'un brevet professionnel du secteur de la production agricole ; d'un baccalauréat professionnel du secteur de la production agricole ; d'un brevet de technicien supérieur agricole du secteur de la production agricole.

Les autres candidats peuvent également être admis sur décision prise par le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt.

## Public ciblé

- ✓ Demandeurs d'emploi, salariés, adultes en reconversion

Pour obtenir plus de renseignements, vous pouvez contacter :



Mme Alexa HACHET  
Responsable formations  
[cfppa.brie-comte-robert@educagri.fr](mailto:cfppa.brie-comte-robert@educagri.fr)

## Quelques chiffres (année 2023)

Taux de réussite : 100%

Taux de satisfaction : 86%

Taux d'insertion : 100%

Mise à jour le: 14/06/2024

## DURÉE DE FORMATION

➔ 420 heures en centre de formation

➔ 434 heures en entreprise

Période : Mars 2025 à octobre 2025 (1 session/an)

Délai moyen d'accès à la formation : entretien dans les 30 jours qui suivent le 1er contact